

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 9 (1936)
Heft: 9

Artikel: Esthétique et T.S.F.
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-120329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Dans nos villes modernes, sur les toits des grands bâtiments, se développe, dans un désordre sans restriction, une végétation jusqu'ici inconnue, dite « sans fil ».

Esthétique et T. S. F.

Qui n'a pas son appareil de T. S. F. ? Le pauvre diable qui n'a pas de quoi se payer cette dépense. Le misanthrope qui recherche la solitude. Le travailleur intellectuel qui fuit tout ce qui fatigue ses nerfs trop tendus. L'esthète qui méprise la moyenne des programmes offerts aux sans-filistes.

Mais les chiffres — inexorables — prouvent que ces catégories de réfractaires diminuent chaque année. Aussi est-il temps — peut-être déjà un peu tard — de s'occuper de certains côtés déplorable de ce progrès technique.

De longues explications sont superflues. Veuillez considérer cette photo : l'encombrement de la plupart des toitures de maisons locatives par des perches, mâts, corbeilles, boules, câbles, etc., devient une plaie bientôt plus grave que celle des réclames de toutes espèces.

Pour ces dernières, l'excès a conduit les pouvoirs publics à prendre des mesures efficaces dont le résultat est appréciable. Le moment est venu, messieurs les magistrats, de nettoyer, après les rues, les toits !

Tout comme les services des eaux, du gaz, de l'électricité et du téléphone n'établissent qu'une seule prise, amenée, ou colonne pour un immeuble, il suffira d'un seul mât pour capter les ondes destinées aux habitants d'une même maison. Si les bases légales manquent, on peut les créer... Il est si facile d'interpréter certains articles de loi qu'un règlement suffira !

Que de critiques, mais aussi que de reconnaissance pour celui qui osera prendre cette mesure. L'hécatombe de ces forêts urbaines fera du bruit, mais après... quelle sérénité dans le paysage !

Radio.